



Conseil de Quartier Villejean

Compte-rendu



Jeudi 30 mai 2024
Maison de quartier de Villejean







Présence



25 personnes ont participé, dont :

- Christophe Fouillère, élu délégué au quartier Villejean-Beauregard et au vieillissement ;
- Jean Charles Auffret, directeur de quartier ;
- Pierre Jannin, élu délégué au numérique et à l'innovation ;
- Leslie Schipper, chargée de mission politique de la ville à Villejean ;
- Rozenn Castellier, chargée de projet à l'accompagnement au numérique ;
- Didier Latil, chargé de mission accompagnement au numérique ;
- Chloé Ribaudeau, chargée de mission participation citoyenne
- Maud Allanic, déléguée du préfet.

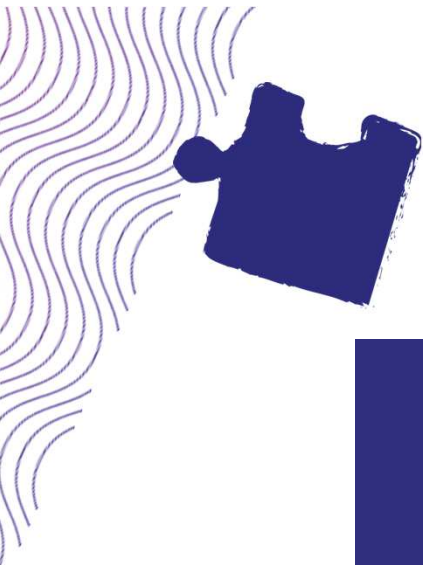
3 personnes se sont excusées.



Ordre du jour

- Déploiement de la fibre optique et suppression du cuivre ; inclusion et médiation numérique par Pierre Janin, conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation ;
- Présentation du budget participatif saison 7 et du budget participatif des enfants à Villejean par Chloé Ribaudeau du service participation citoyenne de la Ville ;
- Présentation du nouveau contrat de ville de Rennes Métropole par Maud Allanic, déléguée du Préfet et Leslie Schipper, chargée de mission Politique de la Ville ;
- Présentation des animations d'été à Villejean ;
- Questions diverses.





Déploiement de la fibre optique et suppression du cuivre ; inclusion et médiation numérique par Pierre Janin, conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation





Accueil par Christophe Fouillère, élu délégué au quartier Villejean-Beauregard et au vieillissement.

Présentation effectuée par Pierre Jannin, conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation, Didier Latil et Rozenn Castellier du pôle stratégie-développement-aménagement de Rennes Métropole.

Pierre Jannin présente sa délégation et introduit l'exposé. Il pose la question du numérique utile et des enjeux associés (sociaux, économiques, éthiques, écologiques) donc politiques. Face à ces enjeux, des projets et des actions sont proposés, mais ce n'est pas la Ville qui produit les ordinateurs, internet et les réglementations ou les dérèglementations. Comment à Rennes, travailler sur le terrain en prenant en compte ces enjeux ? Deux sujets sont présentés dans cette réunion : Les infrastructures (les tuyaux) avec la fin du cuivre, l'installation de la fibre et le thème de la formation du numérique. Sur ce dernier point, plus de la moitié de la population connaît des difficultés avec le numérique ; 10 à 15 % est en échec ce qui complique l'accès aux droits. Dès lors, comment former, comment faire médiation.




Didier Latil et Rozenn Castellier présentent les deux sujets (cf. [Diaporama](#)) :

Remarques des participants :

- Difficultés techniques liées aux opérations d'installation de la fibre dans les appartements. L'opérateur ne peut pas couper le câble cuivre avant que le fonctionnement de la fibre soit vérifié.
- Des habitants âgés ou en difficulté financière n'installeront jamais la fibre mais veulent garder un accès à la télévision.
- Le conseil citoyen a évoqué les impacts du passage à la fibre sur les charges locatives (de 1,70 euros à 5 euros par mois). Suggestion d'un accès internet à 1 euro en quartier prioritaire.
- Les opérateurs peuvent augmenter les coûts d'abonnement sans prévenir les usagers. Interrogations sur le tarif social de l'opérateur Orange.

Les intervenants confirment que l'opérateur doit achever l'installation de la fibre avant de supprimer le cuivre. Il y a pour la ville peu de moyens de contraintes sur les opérateurs face aux problèmes de connexion de matériel et de formation. Mais le dialogue avec Orange, présent à Rennes, est régulier ce qui permet de faire remonter des remarques au niveau national...



Il est rappelé que la télévision sera coupée si elle est connectée à une box connectée au cuivre mais qu'elle ne sera pas coupée si elle est reliée à une antenne. Il est aussi rappelé que certaines alarmes reliées au cuivre ne fonctionneront plus. Les fournisseurs internet devront informer les clients sur les conséquences de l'arrêt de la fibre et proposer d'autres solutions en 2025. Afin de bien anticiper les blocages techniques il est important d'anticiper le passage à la fibre.





Présentation de la saison 7 du budget participatif

Par Chloé Ribaudeau du service Participation

Citoyenne de la ville de Rennes

(cf. [Diaporama](#))







Remarques des participants et réponses de la ville :



Le conseil de quartier est invité à déposer un projet. La question de la représentativité du conseil est posée ainsi que le faible nombre de participants. Il est répondu que la ville soutient les assemblées régulières comme celles réunies ce soir mais qu'il faut aussi développer d'autres outils de mobilisation des habitants sur des projets précis. Pour attirer ces habitants dans un conseil de quartier, il faut être accueillant et bienveillant notamment avec les nouveaux venus. Il faut respecter les intervenants. Le conseil de quartier de Villejean a une image négative, il n'appartient qu'à ceux qui le fréquentent habituellement de le faire évoluer.

Un habitant propose un projet pour la saison 7 : Agrandir la surface du toit du kiosque de la dalle pour un meilleur confort des associations et usagers qui s'installent en dessous en se protégeant de la pluie ou en recherchant l'ombre. Réparer l'horloge au plafond du kiosque.





Présentation du nouveau contrat de ville de Rennes
Métropole par Maud Allanic, déléguée du Préfet et Leslie
Schipper, chargée de mission Politique de la ville
(cf. [diaporama](#))






Remarques des participants et réponses de la ville :



Sur le GRPAS, est précisé que les enfants de l'école Guyenne fréquentent peu l'offre de loisirs dans les structures socio culturelles du quartier, ce sont les animateurs du GRPAS qui sont allés vers les enfants sur l'espace public en accord avec les responsables de l'établissement scolaires et en lien avec les parents. Des activités sont proposées sur l'espace public et à l'extérieur du quartier. Des cabanes ont été construites l'été dernier sur le square de Guyenne avec les encadrants. Les enfants y revenaient le week-end, parfois avec leurs familles, pour remodeler parfois les installations.

Sur le Spot, lieu ressource pour les jeunes adultes rue d'Armagnac, il est indiqué qu'une centaine de personnes ont été accueillies en un an sur les questions de loisirs, insertion professionnelle, sport.

L'insertion professionnelle des jeunes est notamment assurée par l'association SPSF 35 sur le quartier par la proposition de stages aux lycéens et aux bac +2 qui pourraient être stigmatisés dans leurs recherches. 90 jeunes sont suivis et valideront leur diplôme ou formation grâce à ce dispositif. Ils peuvent ainsi s'émanciper et réussir dans la vie. Les jeunes tiennent un stand prévention santé sur l'espace public ; ils participent aux journées JINAD sur l'accès au numérique. 8 classes de lycées ont été accueillies à la maison de quartier la semaine dernière (conférences et simulations d'entretiens d'embauche étaient proposées en lien avec le 4 bis, les connectés, ma culture à toi et We Ker).



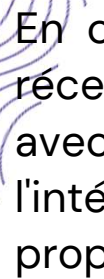
Sur **la question de l'isolement**, des thés dansants à la maison de quartier, un café du dimanche regroupant des personnes âgées dans le cadre du groupe d'entraide d'ESS Cargo sont actuellement proposés. La réussite du café du dimanche a amené l'association à demander un espace plus grand pour accueillir plus de monde.

Un Groupe de travail spécifique au vieillissement réfléchit actuellement à la question des personnes âgées isolées. La problématique du repérage des personnes isolées est un fort enjeu du quartier.

Est évoqué la question du vieillissement des personnes âgées handicapées. Christophe Fouillère informe que dans sa délégation au vieillissement, il a rencontré les petits frères des pauvres sur ce sujet.

Sur la question de **l'occupation positive du domaine public**, est demandé une amélioration du dispositif de communication des animations nombreuses proposées aux villejeannais. Le panneau numérique d'information sur la mairie de quartier serait utile même si jusqu'à présent, la ville a refusé de l'installer. Il faut aussi que les associations travaillent en synergie. Il est précisé que l'interconnaissance entre acteurs du quartier permet de comprendre les missions et activités de chaque structure et ensuite de bien orienter le public qui se présente à l'accueil de ces associations ou institutions. Par ailleurs, il est constaté que le déploiement des animations sur la dalle permet d'éloigner les dealers de ces espaces occupés le temps de la manifestation.





En ce qui concerne **la rénovation urbaine** du quartier, Christophe Fouillère indique qu'il a rencontré récemment à Villejean une délégation de l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine). Il a échangé avec les représentants de cette délégation sur la question des copropriétés en quartier prioritaire et l'intérêt à mieux accompagner les propriétaires aux efforts de réhabilitation des immeubles. Des propriétaires n'ont pas les revenus suffisants pour payer les travaux.

Serge Loquen explique que le conseil citoyen a fait des propositions pour actualiser le contrat de ville et que ces propositions sont intégrées dans le document final. Rennes est l'une des premières villes de France à avoir pris en compte la contribution du conseil citoyen. Le conseil citoyen donne son avis aux institutions sur la programmation des projets associatifs et leur financement.

Il informe qu'il suit les projets de réhabilitation des 1200 logements des bailleurs sociaux sur le quartier. Il a également demandé le même prix de chauffage chez tous les bailleurs.

Il participe aux cellules de veille sécurité sur les cinq quartiers prioritaires et que la situation à Villejean aujourd'hui est moins préoccupante que dans les autres secteurs de la ville.

Maud Allanic indique que la composition du conseil citoyen est renouvelée cette année. Un appel aux habitants est lancé. Il y aura une démarche d'aller vers pour rechercher des volontaires.

Les habitants qui souhaitent échanger sur les thématiques travaillées dans le cadre du nouveau contrat de ville sont invités à contacter Maud Allanic et Leslie Schipper : maud.allanic@ille-et-vilaine.gouv.fr et l.schipper@ville-rennes.fr

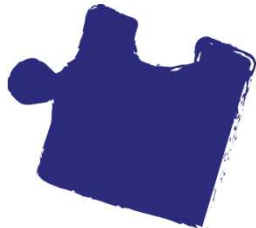


Présentation des animations d'été à Villejean
(cf. [diaporama](#))





Questions diverses





Est évoqué **l'état de saleté du sol** et des assises sous le kiosque de la dalle.

Sur **le problème des troubles de voisinage**, est rappelé le rôle du médiateur de la police nationale qui peut rencontrer les plaignants pour connaître leurs droits puis intervenir chez les auteurs de ces nuisances. Les expériences passées sur le quartier ont été efficaces.

L'affichage sauvage sur les murs du quartier est regretté. Le boucher de la dalle a posé une affiche rappelant la réglementation et n'a plus de problèmes.

Rue du Picardie, les travaux ne sont toujours pas terminés. Les végétaux sur les carrés d'arbres manquent, le dénivelé sur le trottoir pose problème.

31-33 Boulevard Winston Churchill, devant une copropriété, les végétaux en bon état et produisant des fleurs colorées sont changés (sauf un rhododendron). Ces travaux de la direction des jardins ne sont pas compris.